

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## La neuromodulation désormais accessible dans Lanaudière

---

**Joliette, 10 avril 2024** - Le CISSS de Lanaudière et la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière sont heureux d'annoncer la mise en place d'un nouveau service de neuromodulation au Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL). Depuis quelques jours, les personnes bénéficiant de services spécialisés en santé mentale peuvent recevoir des traitements de stimulation magnétique transcrânienne répétitive (neuromodulation).

Ne requérant aucune hospitalisation ni anesthésie, la neuromodulation est une technique médicale efficace réalisée grâce à un appareil électromagnétique, qui peut être utilisée chez les personnes souffrant de dépression majeure, selon le plan de traitement établi avec le médecin.

Cette méthode est une avenue supplémentaire intéressante pour les personnes pouvant bénéficier de ce type de traitement, sur référence d'un psychiatre.

Ce service régional, offert au CHDL par une équipe de psychiatres, répond à un besoin grandissant et s'inscrit dans une perspective d'accessibilité et d'amélioration de l'offre de soins et du continuum de services en santé mentale.

La création de cette toute première clinique de neuromodulation psychiatrique dans la région a pu être possible grâce à une aide financière de 124 000 \$ de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière pour l'acquisition de l'appareil. Quant au CISSS, sa contribution réside notamment dans l'embauche d'une infirmière destinée à ce projet de neuromodulation.

- 30 -

**Sources :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière

**Renseignements :** Service des communications



De gauche à droite : Denise Roy, infirmière, D<sup>r</sup> Alain Malek, D<sup>re</sup> Audrey Bergeron, D<sup>re</sup> Gabrielle Larouche, Dominic Thériault, infirmier, D<sup>re</sup> Nedjma Sebti, Luc Bellemare, infirmier, D<sup>r</sup> Nive Morin.